

---

# Conseiller en ressources humaines

**N° CONCOURS** : 2019-09  
**LIEU :** St-Honoré (Saguenay)  
**DÉPARTEMENT :** Ressources humaines

---

## RESPONSABILITÉS

- Informer et conseiller les gestionnaires en matière de relations du travail, règlements et conventions collectives;
- Assister, analyser, conseiller et accompagner les gestionnaires dans la gestion de divers dossiers: griefs, mesures disciplinaires, réclamations, etc.,;
- Informer et supporter le personnel en ce qui a trait aux avantages sociaux : assurances collectives, régime de retraite, etc.;
- S'occuper de la gestion des mouvements de main d'œuvre internes pour les emplois syndiqués;
- Participer à la planification, l'organisation et la coordination des activités de recrutement du site;
- Animer et/ou assister aux comités de relations industrielles et effectuer les suivis découlant des rencontres;
- Rédiger des textes de convention collective, des lettres d'entente et des requêtes auprès du tribunal administratif du travail.

## QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études universitaires en relations industrielles. Les candidats possédant un diplôme en ressources humaines seront considérés en fonction du nombre d'années d'expérience pertinente;
- Cinq (5) à huit (8) ans d'expérience pertinente en relations de travail;
- Membre de l'Ordre professionnel des conseillers en ressources humaines agréés;
- Bonne compréhension et connaissances pratiques des lois et réglementations en lien avec le travail;
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et en communication;
- Capable d'organiser et prioriser les tâches et de traiter des dossiers comportant un niveau élevé de confidentialité;
- Très grande autonomie et bon esprit d'équipe;
- Leadership mobilisateur;
- Anglais fonctionnel.

Vous êtes invités à soumettre votre curriculum vitae, à titre confidentiel, avant le **17 mai 2019, 16 h**, et ce, en visitant notre site internet, [www.niobec.com](http://www.niobec.com).

Niobec souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi. Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.